

CHS du 25 novembre 2013

Restitution de l'intervention PREVIA à la BSI du Mans

La société Prévia est intervenue pour analyser le mal être des agents de ce service. Cette expertise s'est déroulée en trois phases :

- ✓ Période de découverte du service avec des entretiens collectifs et individuels.
- ✓ Recherche des différentes problématiques.
- ✓ Proposer des préconisations d'actions.

Les termes de "souffrance au travail", "d'inquiétudes face à l'avenir", "d'absence de dialogue", "de manque d'équité" et "de problèmes d'encadrement" ressortent à tort ou à raison de cette expertise. En réponse, dans le plan d'action présenté par l'administration, le maître mot est le retour aux normes strictes des services, cela se concrétise par :

- ✓ Les cotes de service placées sous l'autorité d'un nouveau chef de service.
- ✓ Le retour aux « bonnes pratiques » via les fiches de poste et la communication entre la hiérarchie et les chefs d'équipe.
- ✓ La restructuration de l'organisation en y intégrant différents éléments techniques (motard).
- ✓ Un regain du rôle d'animation via une écoute et des réunions avec le chef divisionnaire.
- ✓ Une volonté de retrouver la confiance par une meilleure communication et un suivi particulier du service.
- ✓ Une aide au commandement d'unité via la nomination d'un nouveau chef de poste.

Ces mesures semblent d'après la direction améliorer la situation. Un suivi est prévu via un COPIL et plus directement lors de la mise en place du prochain DUERP. Le médecin de prévention devrait revoir les agents au printemps prochain.

Le Groupe de Travail des Douanes "Bien être au Travail"



L'administration a enfin ouvertement reconnu que les conditions de travail et les facteurs organisationnels et relationnels peuvent engendrer des risques pour la santé mentale, ces derniers peuvent donc être en soi des risques psychosociaux (Rapport GOLLAC).

Aussi, pour aller au-delà du tableau de veille social et des indicateurs s'y rattachant, l'administration propose avant généralisation une expérimentation dans le 44 d'une nouvelle boîte à outils et d'une méthodologie.

Trois services ont été retenus : la BSI de ST Brieuç et des Sables d'Olonne et le centre de viticulture de Cognac.

Les agents ont rempli un questionnaire (48 questions sur les conditions de travail) et ont été invités à des entretiens collectifs en présence d'un psychologue du travail.

Le tout a permis de dégager une réflexion sur des améliorations à mettre en œuvre. Un COPIL s'occupe du pilotage et du suivi de la démarche. La finalité de cette approche est de présenter un plan d'action au DUERP et PAP 2014.

En avant-première, quelques sujets abordés par le groupe de travail :

- ✓ Crainte sur l'emploi suite aux restructurations.
- ✓ Manque de considération.
- ✓ Une grande souffrance au travail.
- ✓ Une demande d'information sur les restructurations à venir.
- ✓ Prendre en considération que l'agent est une personne et peut participer à la décision.
- ✓ Pouvoir s'exprimer en toute confiance.
- ✓ Malgré tout, les agents des Douanes aiment leur travail.



La Visite de site Douanes Joxé par le CHSCT

Le CHSCT s'est rendu sur le site des Douanes Joxé le 26 septembre 2013 pour rencontrer les agents et discuter de leurs conditions de travail. Le constat est lourd à la fois au niveau du matériel, des conditions de travail et même professionnellement. Nous sommes bien loin du bien être au travail !!!!!!!

En réponse, le Directeur des Douanes a rencontré les agents, pour écouter leurs inquiétudes, il a rappelé les règles en matière d'achat de matériel (marchés nationaux après validation de la direction générale), mais rien sur l'amélioration de la communication et de l'organisation d'une table ronde...

Par contre, le CHS 44 devrait intervenir pour solutionner certaines demandes et dysfonctionnements.

L'expertise SYNDEX à l'INSEE

Rappel, cette étude a été financée par le CHS-CT 44, elle a pour objet d'analyser l'impact sur le site de Nantes de la réorganisation de la fonction informatique de l'INSEE. Cette restructuration entre dans un cadre national avec le déménagement de l'informatique sur Metz.

Là aussi, le constat d'échec dans la réalisation de cette restructuration est très lourd.

D'après l'expertise, les agents ont toutes les difficultés pour adhérer à un projet aussi flou :

- ✓ où les directions locales n'ont pas de marge de main-d'œuvre pour pouvoir répondre à leurs attentes, *
- ✓ où les calendriers déclinant les étapes du projet sont illusoires,
- ✓ où le calcul des transferts de charges de travail est ignoré,
- ✓ où la formation à de nouvelles fonctions est inexistante,
- ✓ où la méthodologie à la conduite du changement est bafouée....

Les OS attendent donc que les préconisations de l'expertise SYNDEX servent de document de base pour la réalisation des étapes suivantes de cette restructuration. La direction de l'INSEE doit revoir sa copie et :

- ✓ Donner de la visibilité aux agents sur leur avenir par une véritable communication et un calendrier.
- ✓ Intégrer en amont les problèmes de réinsertion professionnelle mais aussi de santé au travail.
- ✓ Prise en compte de la nouvelle problématique liée à la dispersion du travail dans les différents sites.
- ✓ Donner plus de lisibilité et d'accompagnement à cette restructuration.
- ✓ Se servir des instances prévues pour débattre du projet et consolider le dialogue social.
- ✓ Enfin limiter les restructurations dans le temps pour aider les agents à retrouver leurs repères.



Le guide méthodologique " L'enquête du CHSCT sur "les conditions de travail à la suite d'un acte suicidaire"

A la suite d'un acte suicidaire d'un agent, le CHSCT a le pouvoir sous certaines réserves de diligenter une enquête ayant pour objet d'analyser le travail, l'organisation et les contraintes professionnelles de l'agent et du service en vue de proposer des mesures de prévention et des actions d'amélioration des conditions de travail.

Un guide a donc été mis en place afin d'aider le CHSCT dans ce type d'action.

Il faut espérer que ce guide reste le plus longtemps possible dans un placard.

Suite de l'action PREVIA au CFP de Guérande

Le groupe de parole mis en place à la Trésorerie de Guérande n'a pas permis de renouer le dialogue entre les agents du poste et un membre de la hiérarchie.

L'intervention de PREVIA a été salutaire pour solutionner le problème, le poste a retrouvé une certaine sérénité.

Avec ce dossier, l'administration a compris l'intérêt d'intervenir le plus en amont possible afin d'éviter que cela devienne insoluble et dangereux pour tous.

Réorganisation du service courrier à Cambronne



Bien que l'administration de la DRFIP présente ce dossier comme une professionnalisation de cette mission avec une augmentation de la masse de travail et des effectifs alloués, les organisations syndicales rappellent l'obligation de la DRFIP de présenter en CHSCT cette réorganisation de service.

Ce dossier sera donc revu lors d'un prochain CHS : espérons que cela permettra à l'administration de revoir le dossier dans sa globalité au lieu de le traiter par touche avec des rustines...

A la demande de FO, le dossier sur la réorganisation de l'accueil du bâtiment de l'INSEE devra aussi être présenté.

**Les élus FO
en CHS**

Patricia DAVID
FO INSEE

Philippe NOBILET
FO DRFiP 44

Chrystelle TONNELIER
FO DRFiP 44